

# Concertation Modification n°3 du Plan Local d'Urbanisme

## Concertation publique - Modification n°3 du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

La Ville engage une phase de concertation, du 27 avril 2026 au 26 juin 2026, dans le cadre de la modification n°3 du Plan Local d'Urbanisme.

Vous pouvez consulter dans cette rubrique l'ensemble des documents relatifs à cette procédure.

Cette concertation permet à chacun de prendre connaissance des évolutions envisagées pour l'aménagement et le développement de la commune, et de formuler ses observations.

La participation du public constitue un élément essentiel pour accompagner les projets et construire le cadre de vie de demain.

Documents

[Liste des pièces](#)

[Pièce 1 - Pièces Administratives - Modification n°3](#)

[Pièce 2 - Notice explicative et évaluation environnementale](#)

[Pièce 3 - Règlement \(extraits\)](#)

[Pièce 4 - Plan de zonage](#)

[Plan Local d'Urbanisme - Modification n°3](#)